

République française

Département de Seine-et-Marne

COMMUNE DE JAIGNES

Séance du 12 avril 2023

Membres en exercice :
8

Date de la convocation: 31/03/2023

L'an deux mille vingt-trois et le douze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Achille HOURDÉ

Présents : 6

Présents : Achille HOURDÉ, Jean-Pierre BLÉTARD, Gérard CHÂTEL, Eloi BOUILLARD, Nathalie LE COHU, Marie-Claire ROQUES

Votants: 8

Représentés: Maxime DE AMORIN par Gérard CHÂTEL, Maria DECAUCHY par Achille HOURDÉ

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Nathalie LE COHU

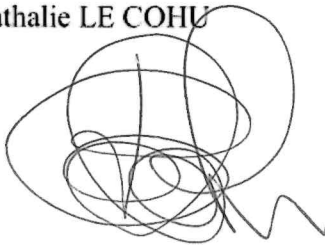
Objet: REMBOURSEMENT DES FRAIS QU'UN ADJOINT A AVANCÉS POUR LA MAIRIE - DE_2023_019

M. le Maire explique que l'abonnement de l'antivirus arrivait à son terme et qu'il était nécessaire de le renouveler. Seulement seul un paiement par carte bancaire était possible. M. Jean-Pierre BLETARD a donc payé avec sa carte bancaire cet antivirus. M. le Maire propose donc au conseil de rembourser M. BLÉTARD.

Le conseil municipal, décide à l'unanimité des membres présents et représentés, de rembourser M. BLÉTARD Jean-Pierre pour le montant avancé soit 54.99 €.

Le secrétaire de séance

Nathalie LE COHU



Le Maire

Achille HOURDÉ

